

Réponse de Marc-Olivier DUPIN, adressée par mail à Martine Palmé le 11 juillet 2008

Objet : 1000 professionnels inquiets de la place du jazz sur France Musique

Chère Madame,

C'est avec la plus grande attention que nous avons pris connaissance de votre message et de la pétition signée par 1000 professionnels.

Comme vous le savez, nous avons engagé pour la rentrée de septembre un renouvellement très important du programme de France Musique, qui va se traduire par l'arrivée de « voix nouvelles » et le départ d'une dizaine de producteurs, qui pour la plupart, sont sur l'antenne depuis de très nombreuses années, voire des décennies.

Vous l'avez relevé, certains de ces départs touchent effectivement des producteurs de jazz, tous âgés de plus de 65 ans et pouvant donc de ce fait, faire valoir leurs droits à la retraite, ce qui n'est pas illégitime et tout à fait légal dans notre pays.

Nous sommes pleinement conscients qu'il s'agit de producteurs de grand talent. Mais nous nous devons également d'attirer de nouveaux producteurs sur la chaîne. Par ailleurs, une fois passé le délai de carence prévu par la loi, nous pourrions faire appel à certains d'entre eux, dès 2009, pour des collaborations ponctuelles ou des séries d'émissions. Ce point leur a été précisé d'une manière tout à fait explicite.

Par ailleurs, je tiens à vous rassurer : le jazz aura une présence quotidienne sur France Musique à la rentrée, grâce à ses six producteurs. Nous aurons en effet une émission quotidienne de jazz en fin de journée, ainsi que cinq émissions hebdomadaires, parmi lesquelles le jazz club du vendredi soir.

Je souhaite également préciser que nous ne nous limitons pas à une approche comptable des genres musicaux. En particulier, pour le jazz qui aura droit de cité dans les émissions d'actualité du disque, ainsi que dans d'autres émissions. De manière générale, nous avons renforcé la présence de la musique non classique - hors musique contemporaine - sur la chaîne, en faisant appel à des producteurs de toutes générations.

Enfin, je me permets de vous rappeler qu'en tant que directeur du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (1993/2000), j'ai été celui qui a complètement dynamisé l'enseignement du jazz en créant un véritable département qui, aujourd'hui, a un rayonnement international. Je l'ai fait sans aucune consigne de ma tutelle (ni moyens supplémentaires...), mais uniquement par conviction. Aussi, je tenais à vous le signaler pour éviter tout soupçon de partialité.

Je me tiens à votre disposition pour en parler de vive voix, si vous le souhaitez. Je vous prie de croire, Chère Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc-Olivier Dupin
Directeur de France Musique